



Compte-rendu des délibérations du conseil municipal Séance du 13 Août 2021

DATE de CONVOCATION **09 Août 2021**
L'an deux mille vingt et un,
Le 13 Août, à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Mme Corinne HAU Maire

DATE D'AFFICHAGE
09 Août 2021

Etaient présents : Corinne HAU, Philippe PASCAU, Gilbert LASSUS-LIRET, Jean-Robert LASCOMETTES, Sylvie BOURDALE-DUFAU, Cédric LOCARDEL, Laurence PALETOU, Alain GIRARD, Aurélien HARIRECHE, Florian LASSUS-LIRET, Lionel SAUGUET,

NOMBRE de
CONSEILLERS

Absents excusés : Samuel DO CARMO, Franck FOURCADE, Mailys MAUBOULES, Sébastien URDOUS,

En exercice **15**
Présents **11**
Votants **11**

Secrétaire de séance : Jean-Robert LASCOMETTES,
Compte-rendu affiché le 17/08/2021

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 05 juillet 2021
- Autorisation à Mme la Maire de la vente du camion communal
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2021

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité

N° 31/2021

Objet : AUTORISATION DE LA CESSIION DU VÉHICULE COMMUNAL

Madame le Maire informe qu'il convient de céder le véhicule de la Commune immatriculé **FA-592-DY** car ce dernier ne sert plus pour les services municipaux. La Commune souhaite le remplacer par un véhicule plus adapté à ses besoins.

Madame le Maire propose de le vendre à **Mr Christophe LUCAS Chemin des Palluas 65 710 CAMPAN** au prix de **19 000 € TTC (dix neuf mille euros)**.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de céder le véhicule immatriculé **FA-592-DY** de la Commune à **Mr Christophe LUCAS Chemin des Palluas 65 710 CAMPAN** au prix de **19 000 € TTC (dix neuf mille euros)**.

DONNE autorisation à Madame le Maire pour procéder à toutes les démarches nécessaires pour procéder à cette cession.

Voix Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses